

PASSEPORT INCLUSION NUMÉRIQUE

Permettre l'accès au haut débit est une priorité

Composé de représentants des départements de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire, de la Région Centre Val de Loire et de l'ensemble des Communautés de communes ou d'agglomération des deux départements, le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Val de Loire Numérique pilote le déploiement de la fibre optique sur le réseau d'initiative publique du territoire, hors zones AMII (agglomérations de Tours, Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay). Le déploiement du FttH par le délégataire retenu, Val de Loire Fibre, est prévu jusqu'à fin 2023 selon un calendrier préétabli.

Mais afin de répondre aux besoins urgents ou particuliers des habitants et des entreprises, une solution d'assistance dite d'inclusion numérique a été mise en place pour permettre à toutes les personnes ne disposant pas aujourd'hui d'une connexion filaire proche de 8 Mbit/s (en débit descendant) de pouvoir profiter d'un meilleur débit pour leur connexion internet.

L'objectif de ce dispositif est donc, en attendant l'arrivée de la fibre, d'aider financièrement les utilisateurs actuellement privés d'un service confortable, dans une logique de neutralité technologique conformément à la réglementation en vigueur.



COMMENT SAVOIR SI JE SUIS ÉLIGIBLE À LA SUBVENTION ?

Vous êtes éligible si :

1. Vous ne disposez pas d'un débit descendant **d'au moins 8 Mbit/s** et vous n'êtes pas encore raccordable à la fibre.
2. L'adresse d'installation est située sur le périmètre d'intervention du SMO (hors zone AMII).
3. Vous n'avez jamais bénéficié d'un dispositif de soutien équivalent dans le passé.



QUELLES SONT LES TECHNOLOGIES DISPONIBLES ?

Trois solutions d'attente peuvent être envisagées. Il faut comparer les offres des opérateurs et faire appel de préférence à un professionnel pour réaliser l'installation. (cf verso)

- La solution satellite.
- La solution radio (disponible uniquement pour l'Indre-et-Loire).
- La solution 4G fixe.



TEST DE DÉBIT

Vous pouvez réaliser vous-même à domicile ou au bureau un test de débit de votre ligne fixe en utilisant les outils gratuits disponibles en ligne : www.speedtest.net ou www.nperf.com (liste non exhaustive). Le test doit être réalisé avec une connexion filaire. Pour vérifier votre connexion 4G via un smartphone, vous pouvez aussi utiliser www.nperf.com (voir l'onglet nPerf sur iOS, Android & Windows Phone) ou encore les outils d'un site comme www.5gmark.com.



QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

- 450 € maximum
- au réel des dépenses engagées
- sur présentation des justificatifs et preuve d'abonnement



COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

1. Consultez le règlement d'intervention disponible sur le site du SMO.
2. Remplissez le formulaire de demande d'éligibilité puis soumettez-le au SMO.
3. Après accord du SMO, souscrivez à l'offre de votre choix.
4. Une fois l'installation réalisée, renvoyez au SMO le formulaire de demande de subvention dûment renseigné avec les pièces justificatives.
5. Le SMO procède alors au versement de la subvention (uniquement par virement).



COMMENT CONTACTER LE SMO ET FAIRE MES DEMANDES ?

Les demandes se font principalement en ligne, via internet, mais vous pouvez si besoin obtenir informations et conseils :

- En ligne sur le site : www.valdeloirenumerique.fr
- Par mail : passport@valdeloirenumerique.fr
- Par courrier :
Syndicat Mixte Ouvert
Val de Loire Numérique
Hôtel du Département
Place de la République
41020 BLOIS Cedex
- Par téléphone : **02 54 58 44 39**
du lundi au vendredi, 9h-12h / 14h-17h

LE SATELLITE

- BIGBLU (anciennement EUROPASAT)
<https://bigblu.fr>
0 805 08 26 51
- NORDNET - www.nordnet.com
3420
- AUTRES OPÉRATEURS
Alsatis / NumeriSat / Satelink / SkyDSL
(liste non exhaustive)

La solution satellite a l'avantage d'être disponible partout et sans condition puisqu'il faut simplement s'équiper d'une parabole qui communique avec un satellite géostationnaire situé à 36 000 km. Il existe un temps de latence entre le clic et la réception de la donnée qui est acceptable pour la plupart des usages (sauf pour les jeux en ligne ou un VPN entreprise par exemple). La solution satellite possède l'avantage de proposer une offre Triple Play et d'obtenir des débits comparables à un bon ADSL.

Selon le contrat proposé par de nombreux Fournisseurs d'Accès à Internet par satellite, le débit peut aller jusqu'à 50 Mbit/s en réception et jusqu'à 6 Mbit/s en émission. Par ailleurs, certains abonnements limitent le volume de données échangées mensuellement. Il s'agit d'un point à étudier avec attention.

LA RADIO

Deux opérateurs proposent des abonnements, principalement sur l'Indre-et-Loire, mais cette solution nécessite une étude technique par l'opérateur afin de vérifier l'éligibilité de l'adresse. En effet, les ondes peuvent être perturbées par des obstacles, ce qui dégrade la qualité de la réception.

- TELWAN - www.telwan.fr - 09 72 32 88 67
- OZONE - www.ozone.net - 09 73 01 10 00

La boucle locale radio (BLR) est un réseau privé d'accès à Internet disponible sur une centaine de communes d'Indre-et-Loire. L'exploitation et la gestion sont du ressort de la société RLAN, propriétaire du réseau. Cette solution hertzienne nécessite l'installation d'une antenne réceptrice en extérieur. Il faut également avoir un point haut de type pylône ou un château d'eau sur lequel est installée une antenne en ligne de vue, depuis chez soi.

Les abonnements peuvent être de type Triple Play. Les débits sont très variables en fonction des offres mais peuvent être élevés et symétriques (offres entre 20 et 50 Mbit/s). En général, il n'y a pas de limitation du volume de données échangées.

LA 4G FIXE

L'éligibilité à un abonnement 4G fixe est possible en testant son adresse sur le site des opérateurs nationaux proposant cette technologie : Orange, SFR, Bouygues et Free.

Des opérateurs alternatifs peuvent également proposer ces offres en passant par les mêmes réseaux mobiles. Votre antenniste ou votre électricien peuvent parfois réaliser des installations à domicile ou vous pouvez faire appel à des sociétés locales spécialisées comme par exemple agitys.com ou rapideinternet.fr ou encore des sociétés de services dédiés comme www.djeebox.com.

Un site publié par l'ARCEP permet d'évaluer sa couverture théorique : www.monreseau mobile.fr

La solution fixe basée sur la 4G fonctionne grâce au réseau d'antennes mobiles installées par les opérateurs de téléphonie mobile. Il s'agit d'une solution assez récente qui nécessite l'installation, soit d'une box dédiée à la réception du réseau 4G, soit d'un routeur couplé à une antenne réceptrice (solution à privilégier pour optimiser les débits disponibles). Par ailleurs, la présence d'une antenne de téléphonie mobile à proximité

permet de disposer d'une meilleure réception. De nombreuses applications mobiles sont disponibles pour tester et vérifier la qualité de sa connexion (voir encadré).

Les offres sont très variables et doivent être analysées avec attention : durée d'engagement, consommation des données illimitées ou non, débits disponibles...